

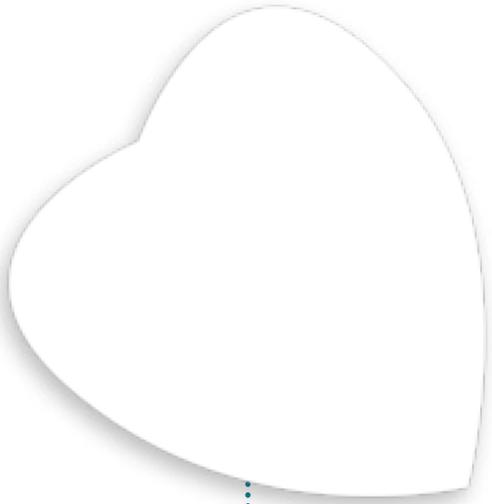
Rapport d'activités

Communauté de Communes
Loire, Vignobles et Nohain

2017
2018
2019

Cœur
de Loire
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018-2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE

4 Place Georges Clemenceau | BP 70 | 58203 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

TÉL : 03 86 28 92 92 | **E-MAIL** : contact@coeurdeloire.fr

SITE INTERNET : www.coeurdeloire.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Sylvain COINTAT

RÉDACTION : Services de la Communauté de Communes | **CONCEPTION** : Clarisse REVEILLAC

CRÉDIT-PHOTOS : DECLIC-Drone, AdebCosne, Office de Tourisme Loire, Vignobles et Nohain, CC Coeur de Loire

IMPRESSION : Imprimerie Saviard

Le mot du président



Thierry FLANDIN
Président
jusqu'en juillet 2020

Mesdames, Messieurs,

Loire, Vignobles et Nohain est devenu Cœur de Loire, voulant ainsi démontrer qu'outre l'unification indispensable de notre territoire, il y avait également des valeurs au sein de notre collectivité auxquelles nous ne sacrifierions jamais. La reconnaissance des efforts, la reconnaissance de nos solidarités, la reconnaissance de l'appartenance à cette 2^{ème} intercommunalité de la Nièvre. Cette dernière, si elle nous honore, nous oblige tous, agents, élus au service de nos administrés.

J'ai souhaité pendant ces 3 années auprès de vous unir et respecter chaque ancien territoire, unir ce bassin de vie aujourd'hui si tourmenté, je dirais même si agressé et qui reste incomplet parce qu'il lui manque nos amis du Cher dont je ne désespère pas qu'un jour le bon sens l'emportera.

Pour réunir notre territoire, j'ai fait fi des querelles partisans, je me suis concentré sur l'intérêt général démontrant dans les institutions de notre communauté une ouverture et une représentation la plus large possible dont, je vous l'avoue, je n'ai eu qu'à me féliciter.

Délégation, confiance, n'empêchent nullement les débats tant en commissions qu'au bureau. Mieux, ils participent à cet équilibre si fragile et pourtant si nécessaire à la reconnaissance de notre collectivité. Dès ma prise de fonction à la présidence, j'ai pu mesurer cette ardente obligation qui nous était faite de tisser les liens du futur, ce futur aujourd'hui déjà quotidien, quotidien certes encore imparfait, mais déjà engagé.

Ce travail nous l'avons accompli avec vous tous et plus particulièrement avec Justine Bilbault jusqu'en mai 2019.

A Justine Bilbault, je veux adresser mes remerciements pour ses efforts et sa constance dans l'équilibre administratif. Je la sais aujourd'hui au département du Cher où je ne doute pas qu'elle assure avec la même passion ses fonctions.

Depuis septembre 2019, Madame Cécile Lagrange nous a rejoint. A ce titre je souhaite vous dire qu'elle fut retenue à l'unanimité du jury de recrutement et je m'en félicite.

Madame Lagrange est une creusoise, une rurale, un œil neuf sur notre collectivité. Riche de son expérience, je suis certain qu'elle saura apporter à Cœur de Loire, outre ses compétences mais également la rigueur que sa fonction commande.

Mesdames et Messieurs notre environnement change, nos partenaires institutionnels également. Département, Région, Etat évoluent à leur rythme nous obligeant à nous adapter dans notre fonctionnement.

Aussi, chacune et chacun d'entre nous devons comprendre que cette nécessité d'adaptation impose des évolutions dans notre quotidien. Non pas que le travail accompli aujourd'hui soit insatisfaisant, loin s'en faut, mais les relations avec nos partenaires bougent et nous devons nous aussi évoluer dans le respect de tout un chacun.

Améliorer nos procédures, les rendre plus fluides, être plus réactif aux interpellations de nos usagers, nous adapter aux exigences de nos partenaires, tout ce travail se poursuivra à travers notre dialogue social. Ce dialogue avec les Représentants du Personnel continuera.

Ensemble notre collectivité continuera d'avancer sur les chemins de la modernité et du dynamisme en restant attentive à l'évolution du pouvoir d'achat.

2017
2018
2019

Aux responsables des Pôles, à leurs agents, je veux réaffirmer ma confiance et celle du Conseil Communautaire.

Aux Vices Présidents, je veux dire ma gratitude et mes remerciements pour leur engagement à faire fonctionner notre institution.

Un certain nombre de dossiers sont engagés et méritent d'être poursuivis :

- 1- la fibre et son déploiement sur notre territoire.
- 2- la réorganisation de notre service de ramassage des OM au regard des conclusions de l'étude que nous avons menée sur 2019.
- 3- assurer la relocalisation de notre crèche intercommunale et réfléchir aux extensions sur le reste du territoire.
- 4- continuer d'apporter en interne les moyens nécessaires à notre politique de développement économique et savoir ne pas s'affranchir des réflexions quant à l'ouverture du capital de notre SEM à des partenaires publics.
- 5- finaliser l'accueil des gens du voyage au regard de nos obligations et du schéma départemental.
- 6- et surtout, exiger de l'ARS la réouverture le plus rapidement possible d'un plateau chirurgical capable de répondre aux légitimes attentes de nos concitoyens.

Ce dernier point est certainement le plus sensible et le plus important.

Ce combat, qui est notre combat, nous le mènerons avec l'ensemble des parlementaires, avec l'ensemble des élus locaux, départementaux, régionaux. Nous le mènerons avec Laurent Pabiot, Président de la Communauté de Communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire, conscients tous les deux de l'importance de l'enjeu.

D'autre part, Laurent Pabiot et moi-même proposeront prochainement d'institutionnaliser un Comité de Bassin de Vie entre nos 2 structures réunissant paritairement élus et société civile du Cher et de la Nièvre afin de garantir pour l'avenir la reconnaissance de ce que nous vivons au quotidien et que nos idylles méconnaissent depuis trop longtemps.

A vous tous, chers élus, qui m'avez suivi et accompagné,

A vous tous personnels de la Fonction Publique Territoriale avec qui j'ai conduit les destinées de « Cœur de Loire » et dont je sais l'engagement pour l'intérêt de notre collectivité,

Je veux vous dire MERCI !

Votre collaboration restera, pour moi, une grande et merveilleuse expérience humaine. Elle consacrera fortement qu'au-delà de nos obligations, nous avons su porter « Cœur de Loire » au centre de l'action, qu'ensemble nous ne nous sommes jamais départis de nos ambitions malgré les circonstances économiques et sanitaires.

Cœur de Loire continuera d'exister ! Avec un nouvel exécutif, avec votre concours dont je ne doute pas qu'il sera tout entier tourné vers nos ambitions et l'intérêt général qui doit rester notre culture !

Ce territoire, il est nôtre, il est vôtre, il est encore mien, même à l'heure du départ et je sais que chacune et chacun d'entre vous continuera à faire en sorte qu'il reste pour les administrés « Une Chance en Plus ».



Fidèlement et cordialement
Thierry FLANDIN

Sylvain COINTAT - Président depuis juillet 2020

Pour l'avenir de notre collectivité, je propose quatre grandes thématiques de développement :

- l'amélioration du service à la population (qui passe entre autres par un soutien aux communes),
- le développement économique (auquel je suis très attaché étant issu du monde de l'entreprise et qui est le cœur de notre action),
- l'attractivité touristique (nous avons des sites remarquables que nous devons mettre en valeur, notamment les vignobles, qui rayonnent au-delà du département),
- et enfin la communication (domaine qui est en pleine mutation et que nous devons développer). L'enjeu est d'être un territoire moteur pour notre large bassin de vie, mais aussi un interlocuteur reconnu pour nos voisins.

2017
2018
2019

Sommaire

#1

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences.....	6
Les élus.....	11
Les compétences.....	12

#2

LES FONCTIONS SUPPORTS (pôle ressources)

Organigramme.....	14
Les RH.....	15
Les finances.....	16
La communication.....	19

#3

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Développement économique.....	20
Développement touristique.....	21
Stratégie et prospective - projets de territoire et actions partenariales.....	22
Habitat, cadre de vie et transition énergétique.....	24

#4

SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

Prévention, collecte et traitement des déchets.....	26
Assainissement, rivières.....	27
Education à l'Environnement.....	28

#5

SERVICES À LA POPULATION

Restauration.....	29
Petite enfance.....	30
Ecole de musique.....	31
Chantier d'insertion.....	32
Médiathèques.....	33
Piscines.....	34

#1

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE



Créée le 1er janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe, et fusion de 3 intercommunalités, la Communauté de Communes Cœur de Loire est un territoire composé de 30 communes, 27 000 habitants pour une surface de 720 km².



30

communes



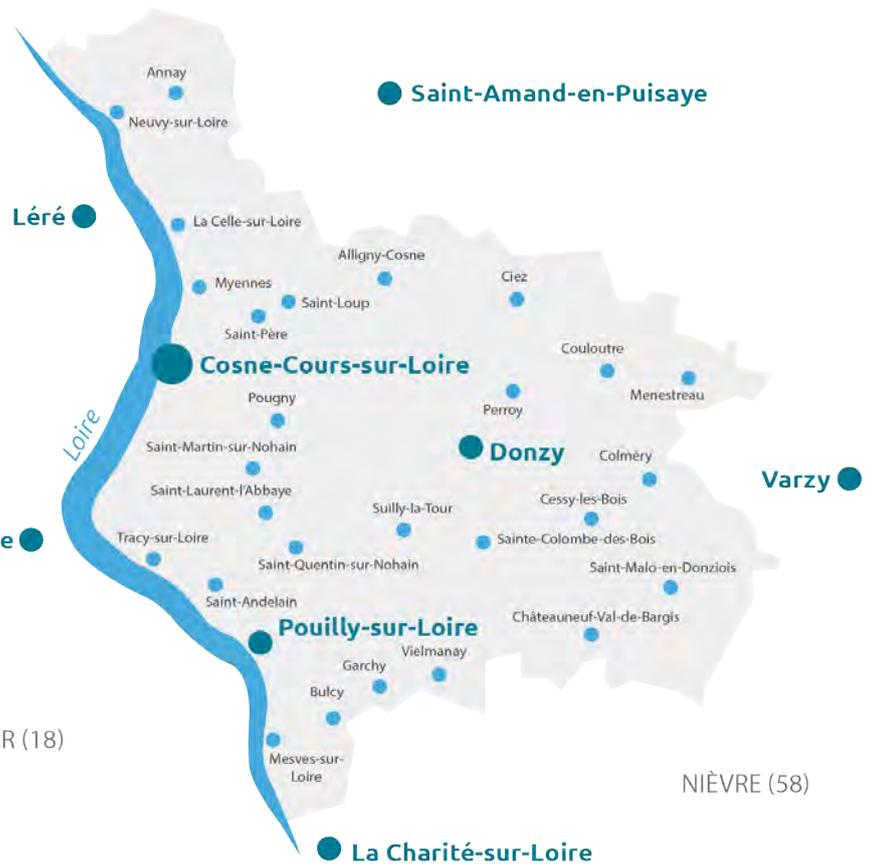
27 000

habitants



720

km² de
superficie



- 2 zones d'activités économiques communautaires
- 55 délégués communautaires
- 142 agents

Les communes membres

(noms des maires - 2017 à 2019 puis 2020)

ALLIGNY - COSNE

895 Elignacois

MAIRE : Philippe BOURGEOIS



ANNAY

322 Annaysiens

MAIRE : Marie-Josèphe ALEXANDRE
Christian MARTIN



BULCY

140 habitants

MAIRE : Philippe HOMAGE



CESSY-LES-BOIS

107 Cessycois

MAIRE : Martine PASCAULT - Sandra TIXIER MAUDRY



CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS

546 Castelneuviens

MAIRE : Patrick RAPEAU



CIEZ

387 Ciezois

MAIRE : Jean-Michel PRETTE
François DENIZOT



COLMERY

345 Colmériens

MAIRE : Andre BUISSON



COSNE-COURS-SUR-LOIRE

11 031 Cosnois et Coursois

MAIRE : Michel VENEAU - Daniel GILLONNIER
MAIRE DÉLÉGUÉ - COURS : Thierry DEMAY
Patrick PONSONNAILLE



#1

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

COULOUTRE

223 Couloutrois

MAIRE : Mauricette JOSEPH



DONZY

1665 Donziais

MAIRE : Jean-Paul JACOB - Marie-France LURIER



GARCHY

450 habitants

MAIRE : Denis HOUCROT



LA-CELLE-SUR-LOIRE

872 Cellois

MAIRE : Danielle ROY



MENESTREAU

114 habitants

MAIRE : Jean-Claude GUILLONNIER



MESVES-SUR-LOIRE

722 Mesverois

MAIRE : Bernard GILOT



MYENNES

596 Myennois

MAIRE : Françoise PILLARD



NEUVY-SUR-LOIRE

1536 Neuvycois

MAIRE : Patrick BONDEUX



PERROY**184 Perrotins****MAIRE :** Thierry FLANDIN - Bertrand FLANDIN**POUGNY****495 Pougnysois****MAIRE :** Thierry BEAUVAIS**POUILLY-SUR-LOIRE****1744 Pouillysois****MAIRE :** Jean-Jacques LETE- Pascal KNOPP**SAINT-ANDELAIN****498 Saint Andelainois****MAIRE :** Patrick COULBOIS- Nathalie LIEBARD**SAINT-LAURENT-L'ABBAYE****225 habitants****MAIRE :** Jean FOURNIER**SAINT-LOUP-DES-BOIS****502 Saint Lupéens****MAIRE :** Brigitte GALOPIN- Stéphanie CHAPUIS**SAINT-MALO-EN-DONZIOIS****135 habitants****MAIRE :** Pascal FASSIER**SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN****400 Martinien****MAIRE :** François VANNIER- Nadège COQUILLAT

#1

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

SAINT-PÈRE

1199 Saint Patériens

MAIRE : René MARCELLOT
Jocelyne VERNAUX



SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN

100 Quentinois

MAIRE : Robert CHOLLET



SAINTE-COLOMBE-DES-BOIS

132 Colombois

MAIRE : Michel PRETRE- Frédéric AUCOUTURIER



SULLY-LA-TOUR

629 Sullyzois

MAIRE : Jean-Fernand THIBAUT- Yves RAVET



TRACY-SUR-LOIRE

980 Tracysois

MAIRE : Sylvain COINTAT



VIELMANAY

188 Vielmanois

MAIRE : Joël POT- Jean-Marc BAUCINO



PRÉSIDENT : Thierry FLANDIN (Perroy)

1^{er} VICE-PRÉSIDENT : Alain DHERBIER (Cosne-Cours-sur-Loire)
> Ressources humaines, Travaux



2^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Jean-Jacques LETE (Pouilly-sur-Loire)
> Développement touristique



3^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Michel VENEAU (Cosne-Cours-sur-Loire)
> Soutien au développement économique et au service à la population



4^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Marie-France LURIER (Donzy)
> Action sociale



5^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Jean-Paul JACOB (Donzy)
> Culture et services à la population



6^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Françoise PILLARD (Myennes)
> Environnement



7^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Denis MANGEOT (Cosne-Cours-sur-Loire)
> Développement économique



8^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Brigitte GALOPIN (St Loup-des-Bois)
> Finances



9^{ème} VICE-PRÉSIDENT : Pascal CHARTIER (St-Martin-sur-Nohain)
> Aménagement du territoire, numérique, aire d'accueil des gens du voyage



9 vice-présidents
55 délégués communautaires
33 conseils communautaires
plus de 80 réunions de commissions



Plateforme multi filières
de traitement des déchets
Cosne-Cours-sur-Loire

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

URBANISME

- Réalisation d'un schéma d'urbanisme et d'aménagement, et réalisation d'un Schéma de COhérence Territorial ;
- Constitution de réserves foncières pour les équipements structurant d'intérêt communautaire, pour l'aménagement des lotissements et pour les logements sociaux (*l'intérêt communautaire se limite aux communes de moins de 1100 habitants*).

ÉCONOMIE

- Création, développement, gestion et promotion de zones d'activités intercommunales (*l'intérêt communautaire se limite au Parc d'Activités du Val de Loire et à toute nouvelle zone d'activités créée par délibération communautaire*) ;
- Aide aux initiatives locales (*l'intérêt communautaire se limite à l'ingénierie*) ;
- Construction de bâtiment relais (*l'intérêt communautaire limite ces constructions au Parc d'Activités du Val de Loire*) ;
- Création et participation aux organismes de développement économique ;
- Acquisition de réserves foncières ;
- Promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles et artisanales, industrielles et touristiques (*l'intérêt communautaire limite ces actions à l'ingénierie*) ;
- Actions en faveur de l'emploi.

LOGEMENT

- Réalisation de lotissements dans les communes de moins de 1 100 habitants et pour les opérations n'excédant pas 5 lots ;
- Création, réhabilitation de logements sociaux, transformation de maisons d'habitations ou d'ancien ensemble immobilier en logements sociaux (*l'intérêt communautaire se limite aux communes de moins de 1100 habitants*) ;
- Soutien à la création de logements locatifs publics dans le cadre des opérations «cœur de villages» ou de réhabilitation en centre bourg pour les communes de moins de 1100 habitants et dans une limite de 25000 € par opération.

TOURISME

- Promotion et renforcement des activités commerciales, agricoles et artisanales, industrielles et touristiques (*l'intérêt communautaire limite ces actions à l'ingénierie*).

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **Education et promotion de l'environnement** : Gestion du Pavillon du Milieu de Loire ;
- **Politique du logement et du cadre de vie** : Incitation au développement de l'offre locative privée et publique (notamment dans le cadre d'OPAH) ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'**équipements culturels et sportifs** et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : équipements d'enseignement culturel : musical et théâtral ; activités à vocation communautaire : piscines et médiathèques.
- **Action sociale d'intérêt communautaire** :

- Politique de la jeunesse, de l'enfance et de la petite enfance portant sur les structures agréées de type accueil petite enfance, accueil de loisirs sans hébergement organisés durant les vacances scolaires et les actions d'accompagnement à la parentalité ;
- Politique de l'insertion et de l'emploi à destination de tous les publics concernés ;
- Soutien aux centres sociaux au titre de leur fonction d'animation globale et de lien social sur le territoire intercommunal. La relation avec les centres sociaux est assise sur un conventionnement coconstruit avec ces structures ;
- Acheminement des repas à domicile aux personnes âgées ou empêchées ;
- Résidence autonomie « Le Coteau des Vignes », équipement social d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées .



Médiathèque - Cosne

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Soutien à l'animation culturelle et sportive** :
 - Soutien au fonctionnement de l'école de musique intercommunale ou des EPCC (Établissements Publics de Coopération Culturelle) intervenant dans l'enseignement artistique et culturel ;
 - Animations culturelles, sportives et touristiques d'intérêt communautaire
- **Équipement social, socio-éducatif et médico-social** :
 - Favoriser l'installation d'un médecin par paiement des études d'un étudiant en médecine de 3^e cycle ;
- **Gestion et entretien des gendarmeries existantes à Pouilly et Donzy** ;
- **Infrastructures de télécommunications** :
 - Mise en place d'un réseau urbain de télécommunications ;
 - Pose de fourreaux destinés à recevoir notamment de la fibre optique ;
 - Prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le développement et l'accès aux technologies de l'information et aux services associés ;
- **Subventions au collège** : soutien aux foyers socio-éducatifs et associations sportives scolaires
- **Restauration scolaire et collective** ;
- **Assainissement non collectif.**

#2

LES FONCTIONS SUPPORTS

Organigramme des services 2020

Justine BILBAULT
Directrice Générale
des Services jusqu'en mai 2019



PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

142 agents

Cécile LAGRANGE
Directrice Générale
des Services depuis sept. 2019



COMMUNICATION

PÔLE RESSOURCES

RESPONSABLE
Karine MARLIN-GOUVERNEL

- Secrétariat Général
- Ressources Humaines
- Finances / Comptabilité
- Juridique / Marchés publics
- Informatique
- Bâtiments

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

RESPONSABLE
Catherine FOUGERE

- Restauration
- Petite Enfance
- Ecole de Musique
- Chantier d'Insertion
- Réseau des Médiathèques
- Piscines

PÔLE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

RESPONSABLE
Marie DELAUCHE

- Stratégie et Planification
- Développement Économique et Touristique
- Habitat, Cadre de vie
- Transition énergétique

PÔLE SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE
Isabelle DURET

- Assainissement, Rivières
- Prévention, collecte et traitement des déchets
- Education à l'Environnement

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE



142 agents travaillent au quotidien pour mettre en œuvre les compétences de la communauté de communes.

Chiffres 2019 : Emplois permanents (fonctionnaires 92, contractuels permanents 33, Contractuels non permanents 17) ; 64 % de femmes ; âge moyen : 43 ans ; 265 793 heures travaillées rémunérées.

4 pôles

- Pôle Ressources : 6 services, basés au siège à Cosne-Cours-sur-Loire (21 agents)
- Pôle Services à la Population : 6 services, répartis sur le territoire (90 agents)
- Pôle Attractivité du Territoire : 3 services à Donzy (4 agents)
- Pôle Services à L'Environnement : 3 services à Donzy, un à Cosne, un à Pouilly (27 agents)

Absentéisme : 12.11% en 2017, 8.74% en 2018, 8.4% en 2019
(moyenne 9.4% dans les CC de plus de 100 agents)

Formations : 484 jours en 2017, 448 jours en 2019

Actions mises en oeuvre

- Plan de formation, Document Unique et plan pluriannuel de prévention, RIFSEEP, expérimentation télétravail (2019 et 2020),
- Dialogue social : réunions de travail direction/syndicats,
- Agrandissement du site de Donzy, installation du Chantier d'Insertion à Pouilly-sur-Loire,
- Créations de postes :
 - A la fusion : 1 DRH, 1 responsable informatique, bâtiment
 - Suite à transfert de compétences (2018, 2019): un responsable du service Education à l'Environnement, un adjoint en animation, un adjoint du patrimoine pour la médiathèque de Donzy, deux techniciens GEMAPI, un ingénieur agroenvironnement, un animateur FISAC.

142 agents
65% de
fonctionnaires

Bilan et Perspectives

- Développement d'une GPEC, anticipation des départs en retraite sur les postes sensibles
- Intégration du volet RPS (audit et plan d'action) au Document Unique, lancement d'une démarche QVT
- Mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail
- Déploiement du télétravail
- Poursuite de la dématérialisation et de l'informatisation des procédures RH
- Poursuite de la structuration de l'organigramme (Pôle Ressources, Pôle Service à la Population)
- Mutualisation de services communautaires et communaux
- Travail sur la qualité du service rendu à l'utilisateur (audit afnor 2020)





Les flux financiers de la Communauté de Communes Cœur de Loire sont retracés dans un budget général et 7 budgets annexes :

- Budget Général
- Budget SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Budget Assainissement Collectif
- Budget GÉMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Budget Lotissement Val De Loire
- Budget Lotissement de Services
- Budget Lotissement Tertiaire
- Budget Transport à la demande

Ces budgets, en fonction des compétences, sont répartis en 4 pôles (voir page précédente).

Actions mises en oeuvre :

- Budget de consolidation en 2017 suite à la fusion des Communautés de Communes
- Mise en place d'un logiciel de Gestion Financière, de Gestion de la Dettes et de Prospective Financière
- Organisation des Commissions Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Bilan et Perspectives

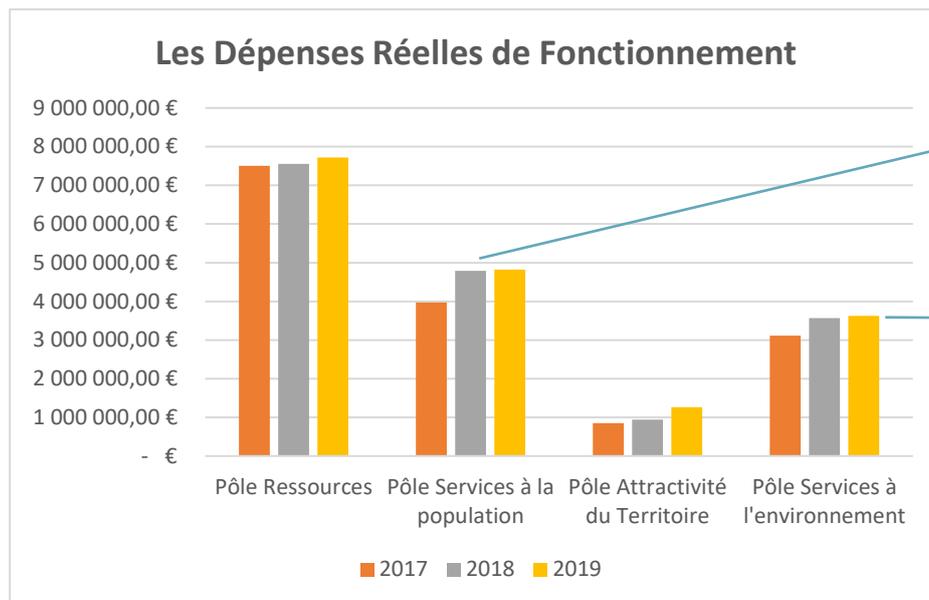
- Réorganisation du service Finances (Recrutement de 1 personne)
- Finaliser le déploiement du logiciel de Gestion Financière
- Construction d'une procédure budgétaire et financière
- Poursuite de la dématérialisation

20 881 545 € (Dépenses d'Investissement + fonctionnement 2017)
 21 252 826 € (Dépenses d'Investissement + fonctionnement 2018)
 21 703 646 € (Dépenses d'Investissement + fonctionnement 2019)



TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2018	2019
Pôle Ressources	7 504 140,83 €	7 559 116,42 €	7 717 081,11 €
Pôle Services à la population	3 970 472,66 €	4 788 364,91 €	4 824 523,67 €
Pôle Attractivité du Territoire	852 501,66 €	946 856,06 €	1 266 481,55 €
Pôle Services à l'environnement	3 115 704,01 €	3 569 091,21 €	3 623 209,75 €



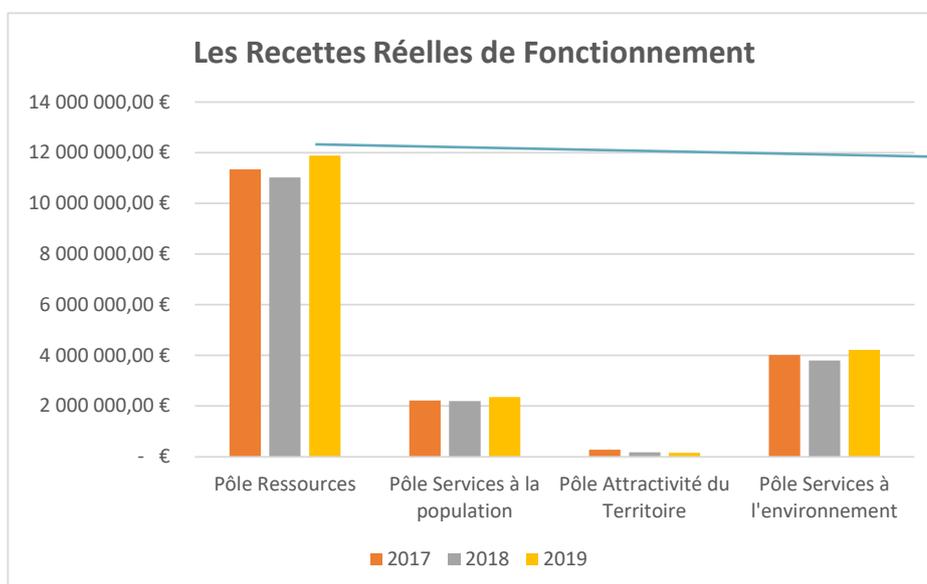
- Création de postes (Piscine, Med, UPC)
- Transfert Centre Sociaux
- Prise de compétence bibliothèque et piscine Donzy
- Réouverture Piscine

Prises de compétence :

- GEMAPI à partir de 2018-2019
- A partir de 2018, Pavillon du Milieu de Loire avec recrutement d'une Responsable de service

TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (Hors excédent)

	2017	2018	2019
Pôle Ressources	11 337 364,19 €	11 022 237,70 €	11 882 519,61 €
Pôle Services à la population	2 223 699,69 €	2 197 488,18 €	2 358 335,65 €
Pôle Attractivité du Territoire	283 483,06 €	176 674,51 €	156 651,56 €
Pôle Services à l'environnement	4 018 988,19 €	3 800 441,46 €	4 217 382,63 €

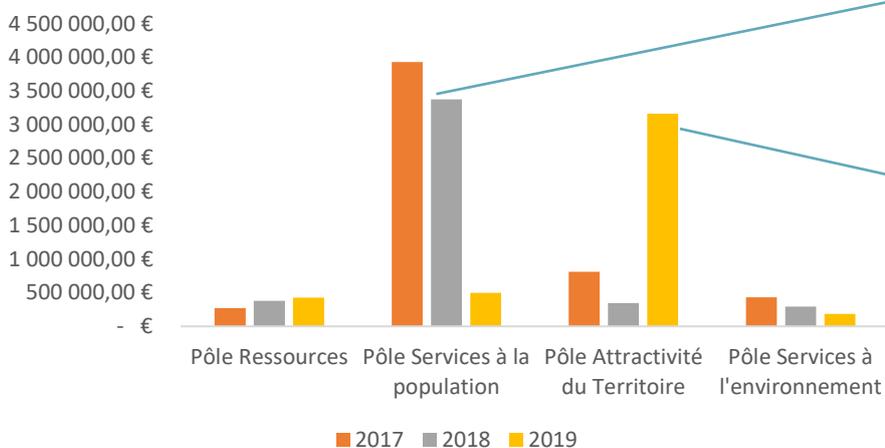


- Cession Village Entreprise
- Attribution de compensation

TOTAL DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

	2017	2018	2019
Pôle Ressources	268 705,16 €	377 983,24 €	425 344,66 €
Pôle Services à la population	3 928 185,86 €	3 371 953,62 €	499 917,54 €
Pôle Attractivité du Territoire	808 913,31 €	344 664,44 €	3 162 626,07 €
Pôle Services à l'environnement	432 923,29 €	294 797,22 €	184 464,46 €

Les Dépenses Réelles d'Investissement



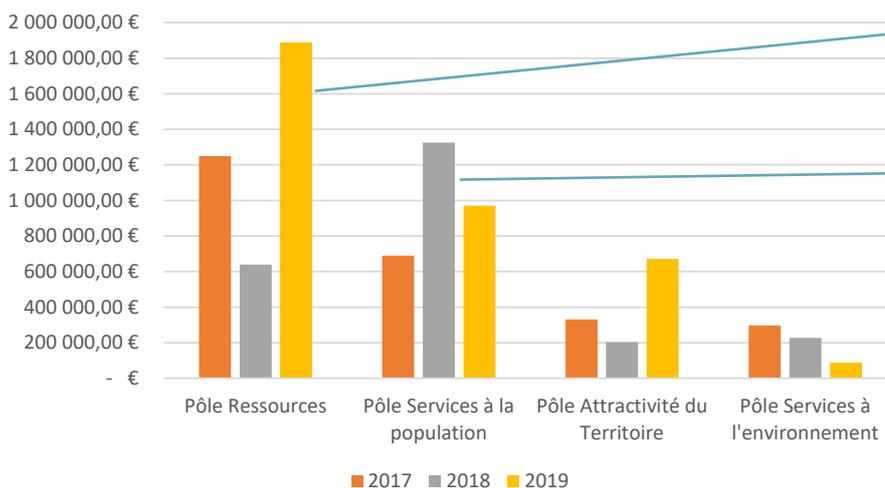
- Réhabilitation de la piscine de Cosne en 2017 et 2018

- Déploiement de la fibre
- Réhabilitation de l'Hotel d'Entreprises
- Etude mobilité
- Aide FISAC

TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (Hors excédent et mise en réserve)

	2017	2018	2019
Pôle Ressources	1 248 554,80 €	639 307,00 €	1 888 492,00 €
Pôle Services à la population	690 240,58 €	1 325 667,04 €	970 789,77 €
Pôle Attractivité du Territoire	331 942,40 €	203 732,00 €	671 051,23 €
Pôle Services à l'environnement	297 611,89 €	227 017,06 €	87 977,07 €

Les Recettes Réelles d'Investissement



- Déblocage emprunt 1 700 000 € sur 20 ans (Tx 0,57 %)

- Subvention Piscine et Foyer logement



Magazine « Au Cœur »



Promouvoir le territoire, tenir informés la population, les élus et les agents communautaires sont les missions du service communication.

Suite à la fusion de nos collectivités, quelques outils ont été mis en place, puis une réflexion a été lancée pour asseoir une identité forte auprès de la population et de nos partenaires.

Une démarche ambitieuse

Avec en tête la nécessité de marquer un tournant (Loire Vignobles et Nohain était un mariage « contraint » mais le territoire se construit désormais dans la collaboration et la recherche d'unité) et pour redynamiser l'image de la collectivité en interne comme en externe, les élus ont choisi de faire appel à un cabinet de communication et ont lancé une démarche globale de refonte du nom, du logo et de tous les outils de communication de la collectivité.

Ainsi, après 7 réunions de la Commission Communication, le logo, la charte graphique et les déclinaisons sur divers supports étaient lancés.

Le nom :

Cœur de Loire souligne l'ancrage géographique et caractérise l'engagement social et sociétal de la collectivité par le mot « cœur ».

Le logo :

En plus du cœur, la Loire et son affluent restent des éléments clés, puisque le milieu de la Loire se situe sur le territoire. Ils sont symbolisés par la virgule bleue qui est aussi la tige du trèfle de la marque territoriale de l'ex Donziais «Une Chance en plus».

Site internet



Facebook



Linkedin



Lettre interne



Fiches « services »



Et aussi...



Cartes de visites, banderoles, carnets, stylos...

Des documents spécifiques sont par ailleurs développés dans chaque service.

#3

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Développement Économique



Dans le cadre de sa compétence « développement économique », la Communauté de Communes est amenée à intervenir sur le territoire aussi bien sur des actions d'animation, d'accompagnement de porteurs de projets que sur des actions d'aménagement du territoire.

L'objectif est le développement des entreprises locales et/ou l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire.

Ainsi, la collectivité réalise, par exemple, les actions suivantes :

- Aménagements structurants pour accueillir les entreprises : zones d'activités, création du centre d'affaires campus, construction de bâtiments relais....
- Mise en place des aides financières pour les entreprises (dont le Fond d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), ou aides immobilières
- Animation du tissu économique et accompagnement des porteurs de projets. Cette mission a été confiée à l'Agence de développement économique du bassin de Cosne (adebCosne),
- Relations avec les partenaires économiques, de l'emploi et des territoires nivernais : conventionnement avec la Mission locale, la maison de l'emploi et de la formation de la Nièvre, l'Agglomération de Nevers....

Actions mises en oeuvre

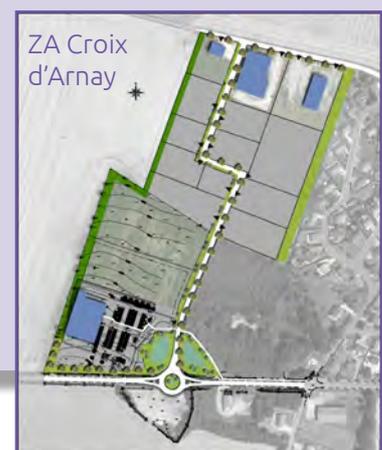
- Extension de la zone d'activités à Donzy (la Croix d'Arnay)
- Mise en place d'aides aux entreprises
=> aides immobilières en lien avec la Région
=> FISAC sur l'ensemble du territoire (hors Cosne)
- Mise en place d'un schéma de développement économique sur le nouveau territoire
- Développement du partenariat avec l'agglomération de Nevers, la Maison de l'Emploi et de la Formation (devenue Fabrique Emploi et Territoire), l'Agence Economique Régionale (AER), ...
- Animations économiques et emploi (club des entreprises, forums, visites d'entreprises...)

En 3 ans :

300 porteurs de projets
accueillis à l'adebCosne
30 visites d'entreprises

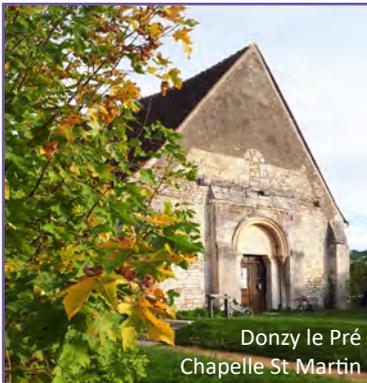
Bilan et Perspectives

- Création d'un bâtiment relais à Donzy
- Mise en œuvre de boutiques éphémères
- Extension du Parc d'Activités du Val de Loire (Cosne-Cours-sur-Loire)
- Création d'une zone d'activités à Tracy-sur-Loire
- Mise en œuvre d'une plateforme de marché local
- Transformation de l'Ecole de la deuxième chance en bureaux tertiaires
- Etude sur la structuration de la filière viande du territoire



#3 ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Développement Touristique



Donzy le Pré
Chapelle St Martin

La Communauté de Communes dispose de nombreux attraits touristiques : Loire, vignobles, patrimoine, animations ... et souhaite les mettre en valeur pour attirer les touristes et créer de la richesse pour son territoire.

Ainsi, la collectivité intervient dans les domaines suivants :

- Gestion de structures de valorisation des attraits du territoire avec le Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly sur Loire (*qui a pour finalité la mise en valeur de la faune et flore de la Loire, et de toute action en lien avec l'éducation à l'environnement*) et la Tour du Pouilly Fumé (*qui a pour mission la découverte d'un vignoble et d'un savoir-faire à travers un parcours sensoriel*). Dans ce cadre, une réflexion est en cours pour mettre en valeur les Côteaux du Giennois au sein de l'OT basé à Cosne
- La mise en œuvre de prestations touristiques (*pour découvrir le territoire : circuits de randonnées, mise en place d'un service de location de vélos électriques...*)
- La mission d'accueil, de promotion et d'animation touristique (*confiée aux offices du territoire repartis sur l'ensemble du territoire - Cosne-Cours-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Donzy*).
- Le soutien aux structures associatives en lien avec le tourisme : Nouveau Musée de la Machine Agricole à Saint-Loup et Musée du Moulin de Maupertuis à Donzy

Actions mises en oeuvre

- Fusion des structures d'accueil touristique sur le territoire
- Mise en place d'un service de location de Vélo à Assistance Électrique (VAE)
- Création de circuits de VAE entre Cosne, Donzy, Pouilly et Neuvy-sur-Loire
- Diagnostic des circuits de randonnées sur l'ensemble du territoire
- Réalisation d'un guide des animations touristiques sur le territoire
- Conception d'un guide touristique des trois territoires
- Participation à la démarche Loire Itinérance

En 3 ans :

9 bureaux et

18 000 demandes
d'information

300 animations

Bilan et Perspectives

- Mise en place d'un schéma de développement touristique
- Réflexion sur la rénovation du site de la Tour du Pouilly Fumé
- Réalisation d'un site internet et démarche de marketing territorial
- Valorisation des Côteaux du Giennois
- Mise en oeuvre d'une plateforme de marché local
- Réaménagement de l'Office de Tourisme basé à Cosne



#3

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Stratégie et prospective Projets de territoire et actions partenariales



Avec la volonté de développer le territoire, la Communauté de Communes présente au quotidien au côté des acteurs socio-économiques, s'inscrit dans une démarche globale de territoire, en lien avec des partenaires, et qui permet d'engager une cohérence territoriale et un soutien financier des actions. Ce partenariat est formalisé par la signature de « Contrats » ou « dispositifs ». De 2017 à 2019, différentes actions partenariales ont été mises en oeuvre.

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.



Pour la période 2017-2020, 17 actions ont été définies pour développer et aménager le territoire pour un montant de près de 1 000 000 euros.

Exemples d'actions co-financées : rénovation de la piscine communautaire à Cosne, mise en place de composteurs individuels pour les habitants du territoire...

Contrat Cadre de Partenariat avec le Département de la Nièvre (CCP58)

Le territoire de la Nièvre a décidé d'accompagner les territoires nivernais dans la réalisation de projet de territoire afin de favoriser les dynamiques locales, accompagner les projets structurants et renforcer leur attractivité.

Pour la période 2018-2020, vingt et une actions ont été définies pour développer et aménager le territoire pour un montant de 869.116 euros.

Exemples d'actions co-financées : rénovation thermique des gendarmeries de Pouilly et Donzy, réaménagement des quais de Loire à Neuvy-sur-Loire...



Action Cœur de Ville

Ce programme a pour finalité de stimuler le dynamisme des villes, petites et moyennes, et les aider financièrement dans la réalisation de leurs projets. Ainsi, pour la commune de Cosne et le territoire communautaire, des actions seront mises en place pour améliorer les conditions de vie.

Pour la période 2019-2022, une vingtaine d'actions ont été définies pour développer et aménager le territoire pour un montant de plus de 6 000 000 euros.

Exemples d'actions co-financées : création d'une plateforme de marché local, mise en place d'une OPAH, aménagement d'une résidence seniors...



Contrat de ville

il permet de réaliser des projets urbains sous forme contractuelle entre l'Etat, les Collectivités Locales et leurs partenaires. La Communauté de Communes est signataire de ce contrat cadre qui s'inscrit dans une volonté politique de rénovation et de dynamisme du quartier St Laurent à Cosne-Cours-sur-Loire.

La Communauté de Communes a été acteur de ce dispositif en engageant des travaux de rénovation à la piscine communautaire, ou en engageant des actions de sensibilisation sur la gestion des déchets.

Stratégie et prospective
Projets de territoire et
actions partenariales
(suite)**Territoire d'industrie Val de Loire Nivernais**

Ce dispositif a pour finalité d'accompagner les territoires dans la réindustrialisation et l'évolution numérique de leurs industries. Cette démarche a été engagée avec l'ensemble des territoires du Val de Loire sur la période 2019-2022. Exemples d'actions co-financées : réhabilitation de friches industrielles, accompagnement recrutement pour les entreprises, industrie 4.0...
Pour plus d'informations : <http://territoiredindustrie-neversvalde Loire.fr/>

**Contrat de Territoire Energétique (CTE)**

Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

Signature du contrat : février 2020.

14 actions ont été identifiées pour le Val de Loire dont la réalisation de PCAET (voir page 25) pour la Communauté de Communes et des actions de sensibilisation et animations sur le thème de la Transition Ecologique.

**Accompagnement des projets de communes**

La Communauté de Communes a accompagné différentes communes ou acteurs du territoire sur des projets au cours de ces trois dernières années, comme par exemple :

- la réalisation de la scénographie du Moulin de Maupertuis à Donzy
- la mise en place d'un circuit d'interprétation sur la chauve souris à Cessy-les-Bois
- le projet d'aménagement d'une place dans le centre bourg de St-Martin-sur-Nohain

Enfin, la Communauté de Communes a permis aux communes du territoire de bénéficier de CEE bonifiés (Certificat d'Economie d'Energie). Ainsi, 591 334 € ont été perçus et reversés pour 20 communes du territoire.



Moulin de Maupertuis à Donzy

#3

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Habitat, Cadre de vie et Transition Énergétique

Habitat



En 2018, la Communauté de Communes a souhaité accompagner les particuliers dans le cadre de travaux de rénovation de leur logement. Ainsi, un poste de conseiller en amélioration de l'habitat a été créé et la collectivité a décidé de s'inscrire dans le dispositif Nièvre Renov' pour la rénovation énergétique et le Fonds Nivernais d'Aide à la maîtrise de l'énergie.

Concernant l'habitat collectif, la Communauté de Communes est signataire depuis 2018 des Conventions d'Utilité Sociales (CUS) avec les bailleurs sociaux. A ce titre, elle participe et contribue à la définition de la stratégie des politiques des bailleurs sociaux sur notre territoire (Nièvre Habitat, Labellis...)

Gens du voyage

L'aménagement des aires des gens du voyage est une compétence communautaire.

Dans ce cadre, et suite à l'occupation illégale des sites publics, la Communauté de Communes a mandaté auprès du cabinet Hacienda, une étude sociologique pour mieux comprendre et apporter une réponse plus adaptée aux attentes des gens du voyage sur notre territoire.

Cette étude est venue compléter l'étude réalisée par le Département et l'Etat dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Un accompagnement individuel des familles sera étudié en 2020.

Appel à projets France Mobilités

La Communauté de Communes Cœur de Loire élabore actuellement une stratégie en matière de mobilité durable sur le territoire. Cette démarche s'inscrit dans le programme national « France Mobilités », lancé par le Ministère chargé des transports, qui vise à faciliter l'innovation dans la mobilité. L'enjeu est d'apporter des solutions qui soient durables, qui s'inscrivent dans un schéma de société, qui soit à la fois rentable et répliquable.

Le cabinet INDIGO a été mandaté pour proposer une stratégie de mobilité durable sur notre territoire. Ainsi, en 2019, a été réalisé un diagnostic intégrant les attentes de la population. Les actions seront définies et mises en place à compter de 2020.



Santé

Le territoire est touché par un phénomène de départs en retraite de nos médecins qui ne retrouvent pas de remplaçant. Face à cette situation, la Communauté de Communes a missionné un cabinet d'études spécialisé pour installer un médecin pour le territoire. L'année 2019 a été consacrée à la recherche et l'audition de candidats. En 2020, un nouveau médecin s'installe à Donzy.

Citergie

En 2018, la Communauté de Communes a été retenue pour l'appel à projet Citergie lancé par l'ADEME, qui a pour finalité de définir une stratégie de prise en compte des enjeux énergie-climat dans le cadre de son fonctionnement et de la gestion des projets.

Ainsi, un conseiller Citergie devrait être recruté en 2020 pour mettre en oeuvre cette démarche au sein de la collectivité.

#3

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Habitat, Cadre de vie et Transition Énergétique (suite)

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le PCAET est un document cadre de la politique énergétique et climatique de la Communauté de Communes et qui constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Ce document est obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants depuis le 31 décembre 2018.

Un prestataire devrait être désigné en 2020 pour accompagner la collectivité.

Déploiement de la fibre

L'installation de la fibre optique sur le territoire est en cours.

Composée de fils très fins qui conduisent la lumière, la fibre optique permet une transmission rapide et sans transformation d'un grand nombre de données. Elle devrait à terme remplacer le réseau cuivre, mais pour l'instant, aucune obligation légale ne vient l'imposer. Pour préparer l'avenir, la Communauté de Communes Cœur de Loire a adhéré voilà deux ans à Nièvre Numérique, l'agence en charge du déploiement de la fibre optique sur le Département de la Nièvre.

Avoir la fibre qui passe dans sa rue ne suffit pas pour souscrire un contrat fibre.

Nièvre Numérique contacte chaque propriétaire pour installer des boîtiers de raccordement en façade des maisons et le taux de réponse est parfois faible. C'est gratuit...

et c'est seulement quand la maison que vous louez

ou dont vous êtes propriétaire sera équipée de ce boîtier (qui la raccorde effectivement au réseau) que vous pourrez souscrire un contrat fibre avec l'opérateur de votre choix.

11 457 foyers raccordés

17 517 506 € d'investissement dont

3 322 530 € à la charge de Cœur de Loire.



- 569 locaux sont commercialisés à Cosne/Loire (nord de la commune)
- 312 à Myennes
- Saint-Père et Saint Loup sont raccordables (tout ou partie)

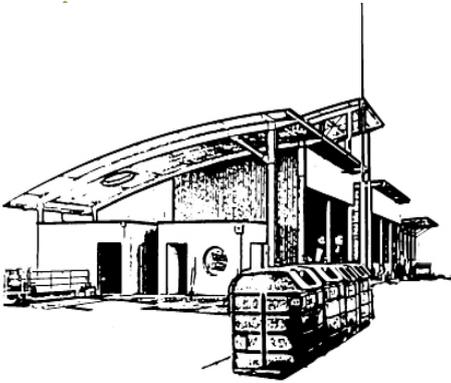
- Cosne (sud de la commune) est en travaux

- Donzy et Perroy sont à l'étude

#4

SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

Prévention, collecte et traitements des déchets



Déchèteries : Au titre de sa compétence « collecte et traitement des déchets », la Communauté de Communes gère aujourd'hui 2 déchèteries en régie, la troisième à Cosne étant gérée par la société Véolia. Elles permettent aux usagers d'apporter, de recycler et de traiter un grand nombre de déchets.

Celle de Cosne-Cours-sur-Loire comporte en outre une plateforme de compostage (utilisant la fermentation aérobie) et un quai de transfert des déchets ultimes vers un incinérateur.

=> **281 kg/habitant/an de déchets collectés dans les déchèteries**

PAV (Points d'Apport Volontaire): Une équipe se charge de nettoyer plus de 100 Points d'Apports Volontaire (colonnes de couleur) sur le territoire. Les usagers y déposent les déchets recyclables (papiers, verres et emballages).

=> **Près de 80 kg/habitant/an de déchets recyclés grâce aux PAV**

Collecte des Ordures Ménagères : Tous les jours, les déchets ménagers sont collectés en porte à porte par nos équipes composées de chauffeurs et de rippers (13 personnes ; 6 camions).

Prévention : Le service s'est doté en 2018 d'un agent chargé de la prévention des déchets pour informer et inciter la population à mieux trier et réduire la quantité de déchets produits.

Actions mises en oeuvre

- Vente de composteurs
- Animations dans les écoles
- Harmonisation des schémas de collecte
- Mise en réseau des déchèteries
- Réalisation d'un guide du tri

**233 kg/hab/an
d'Ordures Ménagères
collectées (porte à porte)
3 déchèteries**

Bilan et Perspectives

- Harmoniser les pratiques dans le cadre de la collecte des Ordures Ménagères et du tri - regroupement des équipes sur le site de Cosne
- Renforcer la collaboration entre les déchèteries
- Mettre en place une équipe de collecte de dépôts sauvages au pied des PAV sur l'ensemble du territoire
- Refondre les tournées de collecte des Ordures Ménagères pour optimiser les déplacements des équipes à l'échelle du territoire



#4

SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

Assainissement, Rivières



Système d'assainissement classique



Entretien du ruisseau de Villemoison

SPANC :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est chargé de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

Les compétences du SPANC comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Le SPANC est également en charge du diagnostic des installations pour les ventes. La compétence facultative entretien est réalisée par le biais d'un marché public.

Rivières:

La Communauté de Communes intervient dans le cadre de contrats territoriaux. Ces derniers s'inscrivent dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels.

Deux contrats existent sur le territoire :

- « Vrille Nohain et Mazou » porté par Cœur de Loire,
- « Les Nièbres » porté par Les Bertranges.

70 installations neuves par an
240 diagnostics-vente par an

3 comités de pilotage par an

Actions mises en oeuvre

SPANC :

- Harmonisation des pratiques
- Mise en place de la prestation entretien sur l'ensemble du territoire
- Mise en place de subventions en partenariat avec l'Agence de l'eau pour la réhabilitation des installations

Rivières :

- Entretien de la ripisylve sur la Vrille, le Nohain et le Mazou
- Renaturation du ruisseau de Villemoison
- Restauration de la continuité écologique sur le ruisseau de Villechaud
- Participation à la semaine de la biodiversité

Bilan et Perspectives

SPANC :

- Harmonisation des pratiques et structuration du service autour d'1 agent

Rivières :

- Réalisation d'un bilan du contrat qui s'achève fin 2020 et préparation du nouveau

Eau et Assainissement :

- Travail pour la prise de compétence à l'horizon 2026.



#4

SERVICES À L'ENVIRONNEMENT

Service Education à l'Environnement



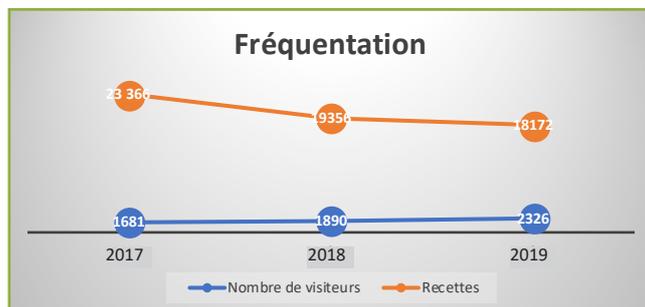
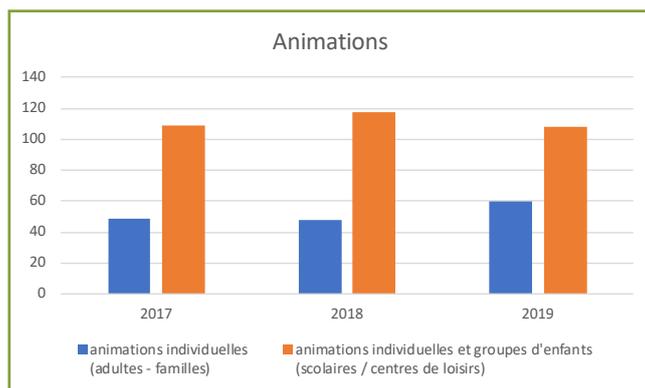
Ce service est basé à Pouilly-sur-Loire au sein du Pavillon du Milieu de Loire. Ce dernier est une structure d'accueil du public et un lieu d'éducation à l'environnement.

On y trouve : une vaste salle d'expositions temporaires à la programmation variée et un espace permanent dédié à la Réserve Naturelle du Val de Loire.

2326 visiteurs en 2019
108 animations

Actions mises en oeuvre

- Les communes d'interventions du service s'étendent d'Arquian jusqu'à Pougues les Eaux et Coulanges les Nevers en passant par le Cher limitrophe.
- Les groupes scolaires et les Centres Sociaux ayant été reçu par le service environnement et viennent de tout le département mais sont principalement situés sur l'axe ligérien.
- Développement de la collaboration avec le Contrat Territorial Vrille, Nohain, Mazou (page précédente) pour bénéficier de subventions permettant de proposer des expositions de plus grande ampleur.



Bilan et Perspectives

- Rédiger un projet de service
- Développer la collaboration avec l'Office de Tourisme
- Adhérer au label vélo et proposer la location de vélos électriques



Unité de Production Culinaire (UPC) Restauration scolaire Portage de repas à domicile



Restauration scolaire : le service fabrique et distribue les repas pour les restaurants des écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes mais également les centres de loisirs, les restaurants en regroupement pédagogique, le personnel administratif et le personnel de la crèche communautaire (plus de 1400 repas par jour en 2019 (1000 en 2017) - 24 points de livraison en 2017 - 30 en 2019).

Portage de repas : Par ailleurs, chaque jour, l'unité de production confectionne et livre les repas pour les usagers adhérents au service de livraison à domicile, soit 35412 repas distribués dans l'année. Cela représente 19 % de l'activité de l'UPC.

L'accent est porté sur la qualité, la découverte, la diversité des goûts proposés, et l'hygiène irréprochable (méthode HACCP).

17 agents
180 usagers du portage
154 824 repas servis
dans les écoles (2019)

Actions mises en oeuvre

- Hausse de 15,34 % de l'activité du secteur scolaire avec l'extension du territoire communautaire
- Mise en oeuvre du travail collaboratif entre les secteurs pour le portage de repas à domicile :
 - secteur Cosne-Cours-sur-Loire : production et livraison par les agents de la Communauté de Communes ;
 - secteur Pouilly-sur-Loire : production par la société Ansamble et livraison par un agent de la Communauté de Communes
 - secteur Donzy : production par l'établissement de soins La Vénerie et livraison par le Centre Social

Les véhicules sont tous fournis par la Communauté de Communes.

- Rencontre avec les producteurs locaux ainsi qu'avec les principaux acteurs de la région
- Mise en place de circuits courts pour la fourniture des denrées alimentaires : laitages (fromages frais), fruits (pommes et poires), viande (bœuf), céréales (légumineuses, lentilles), pâtes fraîches (lasagnes, raviolis...) mais aussi : marchés alimentaires via la plateforme Agrilocal (2019), ainsi que campagnes de communication dans les restaurants satellites (menu à thème, journée découverte des produits, presse)
- Agrandissement de l'UPC (extension de 3 bureaux - 80 m²) améliorant les conditions de travail pour la partie administrative et dégagant de la place pour la partie production
- Diagnostic des services (U.P.C. et Portage de repas à domicile)
- Qualité des repas

Bilan et Perspectives

- L'élargissement de la compétence «restauration scolaire» aux communes du territoire est effective.
- L'arrivée d'un nouveau responsable de production permet le développement de nouvelles recettes, de nouveaux produits et complète l'équipe.
- Le travail sur les circuits courts continue malgré des difficultés d'approvisionnement récurrentes (inadéquations de la production aux quantités nécessaires)
- Mise en oeuvre de nouvelles mesures- loi Egalim : Les services de restauration collective devront, dans les années qui viennent, répondre aux 5 grandes dispositions contenues dans la loi : produits de qualité et durables, diversification des sources de protéines, substitution des plastiques, lutte contre le gaspillage alimentaire.



#5

SERVICES À LA POPULATION

Service Petite Enfance



Le **multi-accueil** reçoit des enfants dès l'âge de deux mois et demi jusqu'à quatre ans. Des formules souples s'adaptent aux besoins des familles : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Il est ouvert de 7h30 à 18h30 les lundi, mardi et jeudi et de 7h30 à 18h15 les mercredi et vendredi.

Le **Relais Parents Assistants Maternels** est au service des parents et des professionnels de l'accueil individuel. Il est un outil précieux de la politique petite enfance de notre territoire pour favoriser le développement de l'offre et de la qualité de l'accueil des enfants à domicile.

L'information est le cœur de mission du Relais : Il renseigne les familles sur l'ensemble des modes d'accueil, il délivre une information générale sur le droit du travail, il recense les disponibilités des assistantes maternelles et les besoins d'accueil spécifiques.

Le RPAM est également un lieu de rencontre et d'échange pour lutter contre l'isolement des assistantes maternelles : échange de pratiques, d'expériences, de situations vécues, de problèmes rencontrés, de solutions possibles. C'est aussi l'occasion pour les professionnelles de faire rencontrer d'autres enfants aux petits qu'elles accompagnent et de leur proposer un nouveau lieu de développement et de jeu.

Nombre de places agréées : 70
118 818 heures de garde facturées (2019)
16 % des familles hors territoire communautaire

Actions mises en oeuvre

- Réaménagement des locaux (travaux effectués par le Chantier d'Insertion) :
 - modification d'un vestiaire pour en faire un réfectoire
 - création d'une salle de réunion à l'étage
 - aménagements de l'espace bébés
 - réaménagement de la lingerie
- animations récurrentes : éveil musical avec l'intervenante de l'école de musique, et des contes avec la médiathèque
- Ateliers d'Analyse des Pratiques Professionnelles
- mise en place d'une commission d'attribution des places (fin 2018)

Au Relais Parents Assistants Maternels :

- Rédaction du projet de fonctionnement avec comme principale mission la mise en place du Guichet Unique (un interlocuteur sur le territoire cosnois)
- Mise en place d'un partenariat avec les centres sociaux pour créer des animations communes (ateliers parents-enfants à Cosne-Cours-sur-Loire)

26 agents
110 familles concernées
105 assistants maternels

Bilan et Perspectives

- Projet de construction d'un nouveau bâtiment à Cosne (dans le cadre de l'aménagement général de l'îlot Binot) : travail de concertation avec les professionnelles
- Création d'une pièce relaxation (avec musique, calme, jeux de lumières...)
- Renforcement de la mutualisation des temps d'éveil entre les groupes
- Finalisation de la rédaction du projet pédagogique et éducatif de la structure
- Renforcement du partenariat avec l'ADAPEI : une intervenante s'occupe déjà d'enfants en situation de handicap, mais l'action est à étendre
- Achat de matériel ergonomique pour les professionnelles



Ecole de Musique



Dogora - 2018

L'École de Musique intercommunale Cœur de Loire se présente comme un établissement à vocation plurielle depuis l'enseignement artistique jusqu'au développement des pratiques en amateur et l'animation du territoire. Une équipe pédagogique qualifiée encadre l'apprentissage instrumental, la formation musicale ainsi que les ateliers collectifs et les ensembles instrumentaux et vocaux. Elle compte :

- 1 directeur et 22 professeurs (2019) : personnels RESO Nièvre
 - 1 secrétaire à temps partiel et 1 chargé de l'entretien des locaux (agents de la Communauté de Communes Cœur de Loire)
- 19 instruments sont enseignés et 6 groupes de pratiques amateurs sont proposés : l'Harmonie de Cosne, la Chorale Atout Chœur, l'Ensemble de Cuivres Vents de Loire, The Big Doo Doo Band, l'Orchestre à cordes Attacca, les Ateliers de Musique Actuelle.

Une convention tripartite lie la Communauté de Communes à RESO Nièvre et à l'association Harmonie de Cosne.

Actions mises en oeuvre

- ACPI (Ateliers Collectifs de Pratiques Instrumentales) : suite à la fusion, ces ateliers ont été mis en place à Donzy et à Pouilly s/ Loire. Emanation de l'école de musique, ils permettent la pratique instrumentale (trompette, saxophone) en groupe pour les 7 à 10 ans.
- Orchestres au collège : 57 enfants y participaient fin 2019. Outre les collèges Claude Tillier et René Cassin de Cosne-sur-Loire, un orchestre a été créé au collège de Donzy.
- Interventions en milieu scolaire : Elles ont lieu une fois par semaine, dans le cadre scolaire. Fin 2019, 7 écoles étaient concernées (mais aussi le service Petite Enfance et l'ITEP de Cosne-Cours-sur-Loire).
- Développement du Festival Intercommunal Deux Croches Loire dans les 30 communes du territoire. La première édition eut lieu en 2012. Ce festival est le fruit de la collaboration de l'équipe pédagogique, des bénévoles de l'association Harmonie de Cosne, des partenaires et des communes accueillantes.
- Principaux partenariats :
 - avec DJazz Nevers et la ville de Cosne : *Jazz-Club des Palais* - 3 interventions par an d'artistes renommés selon diverses formules (master-class, concert scolaire, concert commun),
 - avec Format Raisins : collaboration avec un stage commun, des master-class,
 - avec la Médiathèque Intercommunale : participation au festival de Littérature Jeunesse (conte en concert).
- Un spectacle musical d'ampleur : DOGORA (2018), regroupant l'Orchestre d'Harmonie, les élèves de la classe de formation musicale, les chorales Atout Choeur, les Polysons Amandinois (St Amand en Puisaye) et le Choeur de Sancerre soit 250 musiciens et choristes pour 4 concerts sous chapiteau et 2000 spectateurs.

230 élèves en 2019**3 orchestres au collège****1 festival intercommunal****Bilan et Perspectives**

- Rédaction du nouveau projet d'établissement, en concertation avec les acteurs du territoire, les élus et RESO Nièvre
- Orchestres au collège : Développement possible à Pouilly-sur-Loire
- Développement des interventions en milieu scolaire : potentiellement, toutes les écoles du territoire sont concernées
- Renforcement des collaborations avec les associations musicales et culturelles du secteur



#5

SERVICES À LA POPULATION

Chantier d'Insertion



Entretien du muret de la crèche

Le Chantier d'Insertion est un tremplin pour renouer durablement avec l'emploi, en permettant aux bénéficiaires d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être, et de reprendre confiance au travers de missions au sein de la Communauté de Communes et d'immersions en entreprises.

La seconde vocation de ce dispositif est de permettre de disposer d'une équipe chargée de divers travaux au service de notre collectivité et des communes adhérentes.

L'équipe est constituée de 8 agents, hommes et femmes entre 20 et 62 ans, engagés sur un contrat d'une durée de 3 à 6 mois renouvelable sur 2 ans maximum.

Les domaines de compétences du Chantier d'Insertion sont :

- Le BTP
- L'entretien des espaces verts
- La logistique
- Le maraîchage avec la création d'un jardin solidaire.

Actions mises en oeuvre

- Installation du chantier sur un site dédié à Pouilly-sur-Loire (bureau/vestiaires, atelier, garage) en 2019
- Création d'un jardin solidaire en permaculture, récolte et distribution au Multi-Accueil et à la Cuisine Communautaire (production récoltée en 2019 : 1260 kilogrammes).

Ce jardin a été fédérateur et a favorisé la prise de conscience des enjeux écologiques, la connaissance des cycles naturels, des enjeux en termes de santé et d'alimentation....

- Accompagnement socioprofessionnel des salariés du Chantier d'Insertion réalisé par l'organisme A.P.I.A.S.
- Lancement d'appel à projets chaque année auprès des communes membres pour sélectionner les travaux les plus valorisants pour le chantier (possibilités de réalisation suivant compétences requises, durée, matériel, ...):
Exemples de travaux réalisés en 2019 : travaux de peinture à la crèche, pose de revêtement de sol, défrichage des bassins de rétention dans la ZA de Cosne, création de décors de spectacle pour la crèche et les médiathèques, travaux de peinture et plantations pour les piscines, création d'un meuble à chaussures à Myennes, entretien des espaces verts (6 hectares), entretien des bâtiments communautaires, aide logistique...

8 bénéficiaires/an
1 jardin solidaire
à Pouilly-sur-Loire

Bilan et Perspectives

- Diversifier les actions du chantier afin de proposer un champ de compétences plus élargi
- Recruter un public plus féminin
- Améliorer l'environnement de travail à l'atelier de Pouilly-sur-Loire (bureau, atelier, ...)
- Faire du jardin solidaire un espace d'éducation à l'environnement en transversalité avec le service Education à l'Environnement
- Obtenir un agrément de 12 agents au lieu de 8 pour créer un vrai soutien technique pour Cœur de Loire



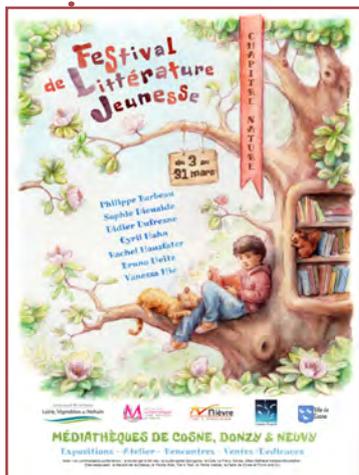
Livraison de légumes du jardin à la cuisine centrale

#5

SERVICES À LA POPULATION



Réseau des Médiathèques



Le réseau se compose de 3 sites : Cosne, Neuvy et Donzy.

Ils partagent la mission commune d'offrir un accès à la culture à l'ensemble de la population du territoire, de promouvoir la lecture publique auprès de la jeunesse en coopération avec l'éducation nationale, et de contribuer à réduire la fracture numérique. Le réseau propose des actions culturelles d'envergure s'inscrivant dans le cadre de la collectivité ou d'actions régionales ou nationales. De plus, chaque site s'efforce de décliner une identité et une spécificité d'action propre à attirer le public le plus large sur chacun des bassins de vies qu'il dessert.

Les accueils de classes sont réalisés de façon régulière dans les trois sites, en concertation avec le corps enseignant. 97 accueils de classes ont ainsi été réalisés sur l'année 2018-2019, réunissant plus de 2000 élèves du territoire Cœur de Loire.

Prêts 2019 tous supports : 140 547
Emprunteurs actifs 2019 : 2665
1 salle de projection de 60 places
30 postes informatiques en libre service

3 sites
1 auditorium 48 places
115 000 documents empruntables

Actions mises en oeuvre

- Deux temps forts sur l'ensemble du réseau : Le Festival de Littérature Jeunesse au printemps et A Bouts de Courts à l'automne.
- Redynamisation de la saisonnalité de la programmation en 2019 (passée de 3 programmes/an à 4/an)
- Animations : *Participations aux manifestations nationales (Patrimoine écrits, Partir en Livres, Nuit de la Lecture, diffusion de musique live enregistrée pour la Fête de la Musique), Conférences-débats autour de sujets de société (fake news), rencontres, Projections de comédie classique pour les fêtes de fin d'année, Expositions « maison », conférences, expositions d'artistes locaux, tables thématiques, Spectacle vivant (Soirée américaine, « Jules Renard »...), à Donzy, Ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets (cosmétiques maison, éponges, etc.), Ateliers manuels (pop up, reliure...), Projections « Ciné-mômes » pendant les vacances, Heure du conte, 19 séances/an pour les 3 à 6 ans (15 participants en moyenne par séance), « Du neuf pour les 10 ans : visites des coulisses et sensibilisation du public aux métiers de médiathécaires, Braderie annuelle des ouvrages désherbés, Rendez-vous réguliers de convivialité autour de la lecture (club de lecture) « Café littéraire » à Donzy et « Lectures partagées » à Cosne*
- Partenariats avec le PML, l'École de Musique, Le Lycée Pierre-Gilles de Gennes ; la crèche, les centres sociaux, acteurs économiques locaux, centres d'accueil pour adultes handicapés, association de retraités, club d'échecs, cours de langues pour adultes
- Développement soutenu de l'activité de la ludothèque (+ 45% de prêts) et soirées jeux régulières
- Médiadom – portage à domicile pour les personnes empêchées
- Réduction de la fracture numérique, ateliers hebdomadaires à Cosne (36 ateliers en 2019)
- Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux

Bilan et Perspectives

- Augmentation soutenue des prêts, tous supports confondus, sur l'ensemble du réseau + 14% (2017/2018), + 15% (2018/2019), et des emprunteurs actifs + 18% (2017/2018), + 19% (2018/2019).
- Augmentation de 33% en 2019 des usagers de 65 ans et plus, qui représentent 37% de la population de la collectivité et grâce à des actions recentrées sur l'ensemble des publics.
- PCSES (Projet Culturel, Scientifique, Educatif, et Social) en cours d'élaboration : nécessité de consolider l'ensemble du réseau de lecture publique et de combler les zones peu ou mal desservies.
- Passage du festival « A Bout de Courts » en fréquence bisannuelle en alternance avec une autre manifestation d'envergure.
- Projet de mise en place d'animations autour des jeux vidéo
- Mise en place de la gratuité pour les habitants Cœur de Loire



Médiathèque - Neuvy

#5

SERVICES À LA POPULATION

Réseau des piscines



Construite en 1972, la piscine intercommunale de Cosne sur Loire a été réhabilitée en 2016/2017. Elle offre aujourd'hui un espace où peuvent s'épanouir les sportifs comme les adeptes de détente et de loisirs. Elle a pour vocation première d'accueillir les scolaires du territoire et dispose de 2 bassins et d'une pataugeoire.

Différentes activités sont proposées : Aquagym - perfectionnement - Cardio Bike - BB à l'eau - Natation loisirs ou de bien-être surveillée par les maîtres-nageurs diplômés - Natation sportive, en lien avec les associations utilisatrices de la piscine.

A Donzy, la piscine découverte ouvre de juin à septembre.

2200 scolaires par an
4 clubs de 240 licenciés
1 piscine d'été

Actions mises en oeuvre

A Cosne-Cours-sur-Loire

- Les travaux de réhabilitation ont duré jusqu'en février 2018 (les agents étaient redéployés dans différents services de la Collectivité). De février à avril 2018, réorganisation des espaces :
 - l'équipe reprend ses marques, formations sur les machines de nettoyage, formation sur le nouveau logiciel de billetterie...
- Inauguration du nouveau lieu en mai 2018
- Les associations sont revenues massivement et apprécient les lieux.
- Animations majeures : Soirée Bien-être en octobre 2019, participation au Téléthon (Bike and Run en 2018 puis défi natation en 2019), « Partir en livre » en collaboration avec la Médiathèque

A Donzy

- Installation d'une moquette solaire et d'un chauffe-eau solaire (eau des douches), installation d'un automate de traitement de l'eau afin de maîtriser les coûts de fonctionnement
- Le fonctionnement s'organise avec les services techniques de la piscine cosnoise et les maîtres-nageurs

Bilan et Perspectives

A Cosne

- Les animations rencontrent du succès : d'autres thématiques ou partenariats sont à développer, les événements récurrents à maintenir et l'accent sera porté sur le développement d'animations estivales (jeux en extérieur...).
- Le public est revenu massivement dans la piscine réhabilitée : les groupes scolaires sont fidèles et le public apprécie les nouvelles installations et la pataugeoire.

A Donzy

- Piscine de plein air qui doit s'inscrire dans la même dynamique que Cosne
- Réaménagement des vestiaires afin d'augmenter le nombre de douches
- Renforcement de la protection du site



2020

Les nouveaux élus



Le Président et les Vice-présidents :

Entourant le Président de la Communauté de Communes **Sylvain COINTAT**, (de gauche à droite) :

Daniel GILLONNIER - 1^{er} Vice président — Ressources Humaines

Gilbert LIENHARD - 8^{ème} Vice président — Stratégie Territoriale - Aménagement

Marie-France LURIER - 4^{ème} Vice présidente — Action Sociale - Restauration Scolaire

Yves RAVET - 6^{ème} Vice président — Développement Économique

Sylvain COINTAT - Président

Pauline PABIOT - 3^{ème} Vice présidente — Communication, Dialogue Communautaire

Patrick BONDEUX - 2^{ème} Vice président — Finances - Commande Publique

Danielle ROY - 5^{ème} Vice présidente — Action Culturelle et Sportive

Pascal FASSIER - 10^{ème} Vice président — Cycle de l'eau, Biodiversité, Éducation à l'Environnement

Pascal KNOPP - 7^{ème} Vice président — Attractivité Touristique

Michel VENEAU - 9^{ème} Vice président — Prévention, Collecte et Traitement des Déchets

.....10 commissions

Les conseillers communautaires :

Alligny-Cosne : BOURGEOIS Philippe – Annay : MARTIN Christian – Bulcy : HOMAGE Philippe – Cessy les Bois : TIXIER MAUDRY Sandra – Châteauneuf Val de Bargis : RAPEAU Patrick – Ciez : DENIZOT François – Colméry : BUISSON André – Cosne-Cours-sur-Loire : BLANDIN Alexandre – BONNET Yannis – BOREL Martine – BOUJLILAT Hicham – BOULOGNE Béatrice – COLONEL Corinne – DEDISSE Alain – DEGANO-GABEZ Maryline – DEMAY Thierry – GUILLAUME Florence – LEROY Martine – PONSONNAILLE Patrick – QUILLIER Pascale – REBOULLEAU Sylvie – RENAUD Michel – TABBAGH GRUAU Carole – Couloutre : JOSEPH Mauricette – Donzy : BARRIERE Michel – PHILY Alain – Garchy : HOUCHOT Denis – Ménestreau : GILLONNIER Jean-Claude – Mesves sur Loire : GILOT Bernard – Myennes : PILLARD Françoise – Neuvy-sur-Loire : SERRE Corinne – Perroy : FLANDIN Bertrand – Pougny : BEAUVAIS Thierry – Pouilly sur Loire : CROTTET FIGEAT Françoise – MASI Benjamin – Saint Andelain : LIEBARD Nathalie – Saint Laurent l'Abbaye : FOURNIER Jean – Saint-Loup : CHAPUIS Stéphanie – Saint Martin sur Nohain : COQUILLAT Nadège – Saint-Père : SCHOLLER Jacky – VERNAUX Jocelyne – Saint Quentin sur Nohain : CHOLLET Robert – Ste Colombe des Bois : AUCOUTURIER Frédéric – Vielmanay : BAUCINO Jean-Marc



PÔLE RESSOURCES - COSNE-COURS-SUR-LOIRE

03 86 28 92 92 - contact@coeurdeloire.fr

Secrétariat Général, Informatique, Communication, Finances, Ressources Humaines, Bâtiments, Commande Publique-Juridique

PÔLE SERVICES A LA POPULATION

Réseau des Médiathèques

Cosne-Cours-sur-Loire : 03 86 20 27 00 - mediatheques@coeurdeloire.fr

Neuvy-sur-Loire : 03 86 39 23 55 - mediatheques@coeurdeloire.fr

Donzy : 03 86 24 95 41 - mediatheques@coeurdeloire.fr

Petite Enfance

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 28 24 21 - creche@coeurdeloire.fr

03 86 26 61 74 - rpam@coeurdeloire.fr

Restauration Scolaire - Portage de repas à domicile

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 28 92 92 - contact@coeurdeloire.fr

Piscines

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 26 60 73 - Donzy : 03 86 39 31 68

Chantier d'Insertion

Cosne-Cours-sur-Loire - 06 89 99 00 77 - chantier-insertion@coeurdeloire.fr

Ecole de Musique

Cosne-Cours-sur-Loire - 03 86 26 60 17 - ecoledemusique@coeurdeloire.fr

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET PÔLE ENVIRONNEMENT - DONZY

03 86 39 39 49 - contact@coeurdeloire.fr

Développement économique et touristique, Aménagement, Habitat, Mobilité, Santé, Transition énergétique

Assainissement, GEMAPI

Education à l'Environnement - Pouilly : 03 86 39 54 54

Prévention Collecte et traitement des déchets

Déchèterie Cosne-Cours-sur-Loire : 03 86 26 05 83

Déchèterie Donzy : 03 86 39 36 43

Déchèterie Saint-Quentin-sur-Nohain : 03 86 39 06 32